 1

(Charente Inférieure) Saujon, 17 août 1865.

répi le 31 août 65 qu'il attende que je lui ai envoyé ma brochure-mémoire
écrit le 5 oct. pour lui dire que je n'ai pu encore lui répondre officiellt. envoi de ma brochure nouvelle.

Monsieur et très honoré confrère,

J'ai pris la liberté de vous adresser hier un exemplaire de la Gazette Médicale du 15 juillet lequel contient un article que j'avais écrit sur la médication arsenicale à propos de la discussion qui avait eu lieu sur votre mémoire à l'Académie de Médecine.

Ayant lu depuis votre lettre dans le journal des Connaissances médicales du Dr Caffe, j'ai pensé que celle que j'avais écrite sur le même sujet aurait pour vous quelqu'intérêt, et c'est ce qui m'a donné l'idée de vous en faire l'envoi.

Il y a plus, je me propose, Monsieur et honoré Confrère, d'adresser à la rédaction

du journal des Connaissances médicales un article sous forme de lettre à vous adressée et destinée à discuter dans la mesure de mes forces la question arsenicale dont je m'occupe depuis plus de douze ans, et qui a pour moi un attrait de plus en plus profond. Ce sera avec un vif plaisir que je me mettrai en relations scientifiques avec vous, Monsieur, si ma proposition vous plaît. J'ai déjà eu la bonne fortune de faire dans ces termes la connaissance de M. Isnard, de Marseille, de M. Millet de Tours; je serais heureux de joindre votre nom aux leurs et de travailler avec vous à propager et à défendre la médication arsenicale qui compte encore dans le corps médical un grand nombre d'adversaires, de sceptiques et d'indifférens à son endroit.

J'ai publié quelques travaux sur la médication arsenicale, ou mieux la médication arsénio antimoniale, dans la Gazette Medicale, l'Abeille, La France, l'Union de la Gironde. Je travaille à une brochure sur ce sujet, je me ferai un devoir de vous

l'envoyer. Je serai très flatté, Monsieur et honoré Confrère, si vous voulez, vous aussi, me communiquer vos travaux dans lesquels je trouverai sans doute beaucoup à apprendre pour mon compte personnel et beaucoup à faire valoir pour le compte de la thérapeutique arsenicale.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré Confrère l'expression de mes sentiments de considération et de sympathie.



Dr Lucien Papillaud

[Charente Infre] Saujon, 11 octobre 1865.

On a « une pensée » qui m'a guidé depuis bien longtemps ; je me suis dit que l'homme qui croyait avoir une idée utile, devait chercher à la vulgariser ; ne fût-elle ramassée que par un seul autre homme, cela suffit.

Très honoré et très excellent Confrère,

Je commence par m'excuser auprès de vous pour ne pas avoir encore répondu à votre première lettre, si gracieuse et si cordiale, et pour ne pas avoir attendu, comme vous me le demandiez, d'avoir lu votre travail avant de publier mon article. Mais cet article avait déjà été envoyé au journal et j'ai pensé qu'il n'y avait aucun inconvénient à le laisser insérer, sauf à en faire un nouveau sur la Brochure elle même s'il y avait lieu.

Je vous remercie de tout cœur de l'envoi de cet ouvrage que j'ai lu avec un vif intérêt et dans lequel j'ai beaucoup appris. Je vous offre, si cela peut vous être agréable, d'en publier un compte rendu soit dans la Gazette Médicale, soit dans l'Abeille ou dans la France, journaux

dans les quels ma plume a été entrées. Vous aviez alors la complaisance d'en mettre deux ou trois exemplaires de plus à ma disposition, exemplaires que j'enverrais en même tems que mon analyse au journal ou aux journaux pour les quels vous m'auriez fait connaître votre choix.

Je me félicite de plus en plus, très honoré Confrère, d'avoir fait votre connaissance et j'espère que nos relations ne feront que s'accroître à l'avenir. Je suis complétement de votre avis pour ce que vous dites des Académies et des Académiciens. Nous travaillons, nous sommes les pionniers, et ces messieurs prennent de tems en tems la peine d'avoir des tournois oratoires à propos de nos travaux quand les circonstances les y convient. Mais le plus souvent leurs débats roulent sur des questions de personnalités.

Quant aux frélons, il faut les laisser dire et les laisser passer. C'est une classe qui a pour occupation de tâcher de déprécier ce qu'elle n'a pas fait et ce qu'elle n'aurait

pu faire.

J'arrive du Congrès de Bordeaux où la médecine Niçoise devait être représentée et où elle ne l'a pas été, du moins d'une manière active. Un seul travail, celui de votre serviteur, traitait de la médication arsenicale dans ses relations avec les maladies du cœur; le temps avancé, les lectures en retard n'ont permis que d'en lire les conclusions; mais il sera publié in extenso dans les actes du congrès.

Recevez de nouveau, très cher et honoré confrère, l'expression de une vive reconnaissance, de ma haute considération et de ma profonde sympathie.

Dr Lucien Papillaud.

3

Saujon 26 nov 5[illegible]
Ch^te inf^res

répondu le 14 Déc en envoyant une photogr.

Monsieur et très cher Confrère,

Je suis en retard avec vous depuis bien longtems car je crois que je ne vous ai pas encore écrit depuis que j'ai reçu les six exemplaires de votre brochure sur Gréoulx. Cet envoi a été suivi de celui du Guide de l'Etranger à Nice et enfin des Aphorismes d'Hippocrate que je viens de recevoir ce matin même.

Je me propose de faire un compte rendu de votre ouvrage sur Gréoulx et de l'envoyer aux journaux que je vous ai désignés (Gazette, France, abeille). Quant à votre Guide à Nice, j'en publierai une analyse dans le plus répandu des journaux du

département de la Charente Inférieure.

J'ai lu dans le journal des Connaissances médicales du docteur Caffe la 1ère partie de votre réponse à ma lettre sur la médication arsenicale; je n'ai pas encore vu paraître la 2e partie. Je vous demanderai la permission de vous répondre et même s'il y a lieu, de faire imprimer notre polémique.

Je me félicite tous les jours, Monsieur et excellent confrère, d'avoir fait votre connaissance qui m'est excessivement sympathique et précieuse. J'espère que nos relations seront utiles aux travaux que nous poursuivons, et, pour ma part, je déclare que j'ai beaucoup appris en vous lisant et que je compte apprendre beaucoup encore par la continuation de nos rapports.

Je vais tâcher de réunir quelques

un de mes travaux sur l'hernie épars dans les journaux de médecine pour vous les envoyer en attendant que je puisse vous faire hommage, aussi, de la brochure que je me propose de publier prochainement.

Veuillez agréer, très cher et très excellent Confrère, l'expression de mes sentiments sympathiques et dévoués.

Dr Lucien Papillaud.

 Saujon, (Char.te Inf.re) 2 février 1866. 4

P

Monsieur et très cher Confrère,

Pardonnez moi le retard que j'ai mis à répondre aux deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, retard qui serait inexcusable après le gracieux envoi que vous m'avez fait de votre photographie s'il n'avait été motivé en partie par le désir de vous envoyer la mienne en échange. Mais je n'ai pu me mettre en mesure de payer cette dette. Saujon n'est pas une grande ville, ce n'est qu'une grosse bourgade, les photographes n'y abondent pas, ils n'y sont qu'au nombre de deux et encore très médiocres. Peu de temps après la réception de votre avant dernière lettre j'avais posé devant l'un d'eux pour avoir le plus prompte-ment possible mon portrait à échanger

avec le vôtre, mais cette séance ne donna qu'un résultat si important qu'elle est à recommencer et que depuis je n'ai pas encore pu retrouver le loisir et l'opportunité de consacrer deux heures à cette entreprise pour la mener à bonne fin. Je me recommande donc à votre indulgence confraternelle en attendant que je puisse réparer ce qui a été ajourné mais non perdu.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer il y a quelques semaines un N° de l'Union médicale de la Gironde contenant un des 1ers travaux que j'ai publiés sur la médication arsénio-antimoniale aujourd'hui je vous adresse le complément de ce travail qui est un mémoire à peu près consacré aux faits et aux observations. Je désire qu'il vous paraisse mériter quelque intérêt et que sa lecture, si vous l'entreprenez, ne vous soit pas trop fastidieuse.

A quoi pense donc le Journal Caffe de ne pas publier votre

2e lettre? Je vais réitérer en mon nom les réclamations que vous avez déjà faites à ce sujet. Comme vous, je crois que votre polémique a autant d'intérêt que tout ce qui s'est publié dans les journaux de médecine, et même je trouve que cela sort un peu des banalités; car il y a des banalités dans la science comme dans la littérature et la conversation.

Maintenant que je suis un peu débarrassé de plusieurs travaux pressés, et qu'il me fallait nécessairement expédier, je vais m'occuper des comptes rendus de vos ouvrages auxquels j'ai commencé à mettre la main.

Veuillez agréer, très Cher et très honoré Confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Dr Lucien Papillaud.

(Charente Infre) Saujon, 19 février 1866.



Monsieur et cher confrère,

Je vous ai adressé aujourd'hui un exemplaire du No du 17 février de la Gazette Médicale de Paris qui contient l'analyse de votre brochure sur l'emploi médical de l'arsenic. Je désire vivement que cet article vous paraisse satisfaisant et qu'il ait pu remplir mon but qui a été de vous être agréable tout en restant fidèle à la vérité et à mes convictions médicales. J'ajouterai qu'il m'a été facile de concilier ces trois choses et que j'ai rempli cette tâche avec un vif plaisir.

Je me propose de faire insérer dans

la France et dans l'Abeille médicales deux autres articles bibliographiques sur votre ouvrage, articles dans les quels je tâcherai de me répéter le moins possible.

Si vous trouvez quelques omissions dans ce premier compte rendu que je vous envoie aujourd'hui, veuillez me rendre le service de me les signaler et je tâcherai de les réparer dans les articles qui suivront.

Je n'ai rien vu paraître encore de votre correspondance dans le journal de M. Caffe. Nous a t'il tout à fait oubliés, ou ce mutisme est il volontaire? Je ne sais qu'en penser. Nos journalistes ont parfois de singuliers procédés et des appréciations tout à fait inattendues au sujet des articles qu'on leur envoie. Pour peu que ces articles paraissent intéresser notre réputation scientifique ou nos méthodes thérapeutiques ils nous font comprendre qu'un journal (même scientifique) est une entreprise commerciale qui ne doit pas loger

pour rien, ceux qui viennent lui demander l'hospitalité.

J'espère vous adresser avant peu une autre analyse, celle de votre conseiller médical pour Nice ; je la destine, comme je vous l'ai déjà dit, à un journal de la Charente Infre dans lequel ma plume a ses entrées franches.

Adieu, cher et excellent confrère, je vous renouvelle l'expression de ma sympathie et de mon dévouement et je vous demande de me garder une place dans votre souvenir et votre affection.

Dr Lucien Papillaud

Saujon, 20 Novembre 1866.

répondu le 8 janvier 67

Très cher et très honoré confrère,

C'est avec un sentiment de repentir que je considère le long espace de temps qui s'est écoulé depuis que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, repentir qui est encore aggravé par ce fait que c'est vous qui m'avez écrit le dernier et que c'est moi qui depuis je ne sais plus combien de mois vous dois une réponse. Mais permettez moi de plaider les circonstances atténuantes, et de vous dire que j'attendais et que j'ai attendu jusqu'à présent l'insertion de ma 2me lettre dans le Journal des Connaissances médicales pratiques, et la publication d'un article bibliographique sur votre Conseiller Médical pour la station de Nice, article que j'ai adressé à la France Médicale et à L'Indépendant de la Charente Inférieure; enfin j'attendais aussi d'être en mesure de vous envoyer une de mes photographies en retour de la vôtre que vous m'avez si gracieusement adressée. Eh bien il y a tout au plus quinze jours que je possède quelques photographies de votre serviteur et il n'y a pas encore huit jours que le No du journal

contenant sa 2me lettre m'est parvenu. Aussi, quoique je n'aie encore à vous envoyer ni exemplaire de la France Médicale ni exemplaire de L'Indépendant, je ne résiste pas plus longtemps au désir et au plaisir de vous écrire en invoquant votre indulgence pour le long intervalle que j'ai laissé s'écouler entre votre dernière lettre et celle-ci.

J'ai lu avec un vif intérêt les détails que vous m'avez donnés, très cher confrère, sur votre vie privée et sur vos relations avec diverses personnalités médicales de Nice. Je comprends votre discrétion à propos de vos idées et de votre pratique sur la médication arsenicale avec des gens qui cherchent à vous exploiter sous prétexte de faire appel à vos lumières. On est souvent très embarrassé dans des situations analogues. Avec trop de candeur on est la proie des faiseurs, avec trop de réserve on est empêché de compléter son œuvre et je suis sûr que vous avez dû vous apercevoir le premier de ce qui manquait à votre brochure sur l'arsenic, de la lacune qui existait à l'article de la posologie.

Je travaille moi aussi à une brochure sur la médication arsenicale, mais j'y travaille avec les ressources trop limitées du

médecin de campagne qui n'a à consulter que sa modeste bibliothèque et ses recueils de journaux. Tout imparfaite que devra être cette œuvre, une de mes premières satisfactions sera de vous en adresser quelques exemplaires.
— Vous ne m'avez point envoyé votre brochure intitulée: Deux positions trop inégales.
— Je ne connais pas l'ouvrage de philosophie religieuse de Vies dont vous me parlez avec éloge. Je tâcherai de le lire.
Vous êtes bien heureux, cher et honoré Confrère, d'avoir pu prendre votre retraite et vous faire des loisirs studieux. Hélas! pour le médecin civil il n'y a point de retraite et pour le médecin de campagne il faut qu'il fasse à la fin de sa carrière un service aussi rude que lors de ses débuts; il n'y a point de milieu c'est tout ou rien; toutes les privations, toutes les fatigues, toutes les responsabilités qui pèsent incessamment sur lui doivent être subies à cinquante ans comme à trente à moins de renoncer tout à fait à l'ingrate profession qui ne lui donne ~~pour~~ tout juste de quoi vivre. Pour moi je voudrais bien aussi prendre ma retraite et, au lieu de vivre avec le métier, vivre un peu avec la science et les lettres et me recueillir en leur compagnie pendant les années du déclin.

Je vous adresse, cher et honoré Confrère, (et cela bien tardivement et après que l'heure de l'opportunité est passée) cinq N.os du journal l'Indépendant de la Charente-inférieure contenant quelques articles que j'ai publiés sur le Congrès médical de Bordeaux. Il m'a été difficile de réunir cette série de N.os et ~~cette~~ difficulté a été le motif qui m'a empêché de vous les envoyer aussitôt après leur publication.

Je ferai une revue des quelques articles que j'ai publiés pendant ces derniers mois dans les journaux de médecine et je vous les enverrai aussi; ce ne sont du reste que des articles bibliographiques.

Je me sers toujours de plus en plus de l'arsenic et j'en élargis tous les jours les applications.

Veuillez, très cher et très honoré Confrère agréer l'expression de mes sentiments de considération et de sympathie et croire à mon affectueux dévouement.

Dr Lucien Papillaud.

Saujon (Charte Infre) 2 Mai 1867

lui a t-il envoyé un exemplaire des médecins Coloniaux. Le remercier du n° de la Gaz. méd. de l'Algérie

Très cher et très honoré Confrère,

Je vous remercie de la bonne et aimable lettre que vous m'avez écrite et à laquelle je réponds tardivement. Depuis cette lettre j'ai eu le plaisir de vous adresser un N° de L'Indépendant de la Charente Inférieure contenant un article bibliographique sur votre Conseiller de l'Etranger à Nice, et un peu plus tard j'ai eu aussi le plaisir de lire la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser dans le journal des Connaissances médicales pratiques.

L'article de l'Indépendant a été bien long à paraître, il avait été remis au bureau du journal en Octobre et là il avait été égaré. Toutes les fois que j'en redemandais l'insertion on me la promettait dans l'espoir de le retrouver

Ce n'est qu'en j'avais quoi… décidé à mesurer la vérité et à me demander ce texte manuscrit. — Cet article avait été envoyé aussi à la France Médicale qui malgré plusieurs réclamations de ma part ne l'a pas inséré et ne m'a pas fait connaître le motif de cette non-insertion.

Quant à notre polémique sur la médication arsenicale je la regarde comme close par votre dernière lettre. J'avais pris la parole le premier, je vous la laisse en dernier lieu, cela me semble être selon les convenances. — Du reste je fais imprimer dans ce moment une collection de la plupart des articles de journaux que j'ai publiés dans ces dernières années, et comme je vous l'avais fait pressentir, notre polémique y tiendra sa place. Dès que la brochure aura paru je me ferai un plaisir de vous l'adresser.

J'ai appris avec peine que vous avez eu lieu de vous inquiéter pour la santé de Madame Walter, mais j'ai été heureux

d'apprendre en même temps que vos craintes étaient calmées et que cette chère malade était aussi bien que possible.

Voudriez vous me permettre de vous faire envoyer par mon pharmacien des granules d'arséniate d'antimoine et d'arséniate d'antimoine et de fer afin que vous puissiez les expérimenter?

Je vous dirai, très cher Confrère, que je m'occupe de recueillir actuellement quelques titres académiques de membre correspondant auprès des Sociétés savantes des départements. Avez vous à Nice quelques Sociétés savantes, et particulièrement une Société de médecine, dont vous faites partie et auprès desquelles ou de laquelle il vous serait agréable d'appuyer ma candidature?

Vous proposez vous d'aller au Congrès médical international de Paris? Pour moi je désirerais vivement y assister mais je ne suis pas sur quelles circonstances me permettront de me donner ce luxe.

Je travaille en ce moment à une brochure sur les médications arsenicale et antimoniale et sur les maladies du cœur. J'espère pouvoir la faire imprimer cette année même et dans quelques mois. Je voudrais ensuite compléter ma tâche par une Monographie médicale de l'arsenic et enfin ajouter à cela une œuvre de littérature pure. Je suis né en 1813 et je me demande avec une certaine inquiétude si la destinée me laissera le temps et le loisir de réaliser mes projets.

Adieu, très cher et très honoré confrère, Veuillez croire à mes sentiments d'estime et d'affection et au plaisir que me causent nos relations scientifiques et confraternelles.

Dr L. Papillaud
(Henri Almès.)

Veuillez offrir mes hommages respectueux à Madame Wahu et lui faire part de la peine que j'ai éprouvée en apprenant qu'elle avait été malade.

Rép. aux 2 lettres 2 mai et 24 Juillet le 31 Juillet 67

Saujon, 24 Juillet 1867

Très cher et très honoré Confrère,

J'ai eu l'honneur de vous envoyer il y a quelques jours une brochure que je vous avais annoncée depuis longtemps et qui contient réunis en un seul volume un assez grand nombre de mes articles disséminés dans divers journaux. Vous aurez remarqué que notre polémique tient sa place dans ce recueil et j'ai été charmé d'avoir cette occasion de publier vos lettres dans un de mes ouvrages à côté des ~~deux~~ analyses de deux des vôtres.

Je n'ai pas eu le plaisir d'avoir de vos nouvelles depuis que je vous avais envoyé mon article bibliographique inséré dans l'Indépendant de la Char^te. Infér^re; j'ose espérer que cet article vous aura été agréable et s'il en a été ainsi je m'en trouverai amplement récompensé.

Nous sommes, à la veille d'une réu-

-nion d'un caractère grandiose, du Congrès médical international. Vous proposez vous d'y prendre part? Si vous aviez ce projet j'aurais le très vif plaisir d'y faire connaissance personnellement avec vous, ou plutôt de compléter une connaissance qui existe déjà par nos relations épistolaires, et qui a pris dans ma vie le rang d'une véritable et précieuse amitié. J'espère en effet assister à ce congrès non comme membre actif mais comme membre passif, comme simple auditeur et spectateur. Je retrouverai là je pense quelques connaissances d'autrefois et j'en ferai peut être aussi de nouvelles et enfin je me retremperai pendant quelques jours dans une atmosphère scientifique.

Ma brochure sur les médications arsenicale et antimoniale et sur les maladies du cœur est sous presse; j'espère être en mesure de vous en offrir un exemplaire d'ici à un mois environ.

Seroit ce trop demander à votre obligeance que de solliciter de vous, Cher Confrère, un compte rendu bibliographique tant pour

la brochure que j'ai eu l'honneur de vous envoyer que pour celle que je vous annonce? Je serais heureux de me voir apprécié par une plume autrement compétente que la vôtre et je compterais assez sur votre bienveillance pour ne pas craindre d'être trop maltraité. Il va sans dire que vous choisiriez les journaux qui vous conviendraient le mieux.

Que faites vous à Nice pendant l'été? Vous devez être en vacances pendant cette saison, et n'avoir que la clientèle Niçoise qui, dans un climat si salubre, doit être peu fertile en malades. C'est le moment de se livrer aux travaux de cabinet. Préparez vous quelque nouvelle publication?

Adieu, très cher Confrère, agréez de nouveau l'expression de ma vive sympathie et de mon sincère dévouement.

Dr Lucien Papillaud.

Je vous prie d'offrir à Madame mes hommages respectueux.

T.S.V.P.

Avez-vous à Nice une Société de médecine ?
Je pense que s'il en existe vous en faites
partie et que je puis vous demander
votre bienveillante intervention pour
m'y donner accès et me faire obtenir, avec
les formalités voulues, le titre de membre
correspondant. Pardon de la liberté que
je prends, mais je crois pouvoir compter sur
vos bons offices et je vous les demande sans
cérémonie.

Saujon (Char.te Inf.re) 10 février 1868

Très cher confrère et ami,

Pardonnez le long retard que j'ai mis à vous écrire après avoir reçu deux lettres de vous. On réserve toujours pour ses moments de loisir celles de ses correspondances qui ont le plus de charme et dans lesquelles on veut mettre le plus d'intimité et le plus souvent ce moment de véritable loisir nous échappe et se fait attendre longtemps.

Je vous remercie, cher et excellent confrère, de l'article bibliographique que vous m'annoncez avoir envoyé au Journal des conn. méd. prat. et dont j'attends la publication. Je me suis trouvé

à ce journal en reconnaissance de l'hospitalité qu'il a accordée à notre polémique, de celle qu'il a promise à votre article sur mes ouvrages et enfin du bon accueil que j'ai reçu de son rédacteur en chef lorsque je suis allé le voir en août 1869. En ma qualité d'abonné je lirai donc sans retard votre travail dès qu'il aura été inséré. Encore une fois merci de cet acte de bonne confraternité!

J'ai lu avec attendrissement, Cher Confrère et ami, la lettre pleine de détails intimes que vous m'aviez adressée en premier lieu. Je vous remercie de toutes ces confidences qu'on aime à faire après les grandes douleurs, confidences qui font saigner les plaies récentes de celui qui les dit et qui éveillent de cruels et chers souvenirs chez ceux qui ont eu à souffrir les mêmes chagrins. Toutes les consolations banales sont

inutiles contre de telles séparations; la douleur est un bien et on aime à s'y livrer. Il n'y a qu'à espérer et à attendre que l'effet du temps qui, à la longue, émousse ce que le mal a de trop aigu et de trop violent.

Vous avez, cher Confrère, pour vous servir vos études de philosophie religieuse dans lesquelles vous vous plaisez: quand on reconnaît que la mort est une loi naturelle commune à tous les êtres organisés; qu'elle fait partie de l'harmonie universelle; qu'elle est une phase sans cesse renouvelée de la métamorphose incessante qui s'opère dans le monde, ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ on se sent plus résigné.

C'est là, cher Confrère et ami, ce que je vous recommande, la résignation et le courage; la vie marche et chaque jour nous rapproche de ceux que nous aimons et dont nous avons été séparés.

Je me suis empressé d'adresser, selon vos instructions, un exemplaire de mes deux brochures au médecin de S. M. Le Roi de Bavière. Je désire que cet hommage ait pu lui être agréable et lui donner, comme vous avez l'indulgence de l'espérer, une bonne opinion des rangs les plus humbles de la médecine française.

La Gazette Médicale publie en ce moment un travail de votre serviteur sur le traitement de la phthisie, travail inspiré par la discussion qui a eu lieu au Congrès de Paris. Je m'en ferai faire un tirage à part et je m'empresserai dès que j'aurai la brochure en ma possession de vous en envoyer un exemplaire.

Agréez, cher Confrère et ami, l'expression de mes sentiments sympathiques et dévoués.

Dr Lucien Papillaud
(Henri Almès)

Saujon (Char.te Infre), 9 sept.bre 1865.

Très cher et très honoré Confrère,

Il y a bien longtemps que je suis sans nouvelles de vous. Vos lettres cependant sont pour moi de celles qui réjouissent le cœur et l'esprit et j'y attache le plus grand prix. N'en soyez donc pas si avare envers un confrère qui vous tient en haute estime et en sincère amitié.

Vous m'aviez annoncé cher Confrère, un article bibliographique sur mes écrits, article que vous aviez envoyé au Journal des Connaissances médicales pratiques du doct. Caffe. J'en ai longtemps attendu la publication, et enfin, las d'attendre, j'en ai fait demander des nouvelles au docteur Caffe par un de mes amis qui en juin dernier était à Paris. M. Caffe a répondu qu'il croyait se rappeler ce dont il était question, qu'il ne savait

parce que s'était devenu, qu'il les feroit chercher, &c. Depuis le mois de juin son journal n'a pas publié cet article et je en conclus qu'il a été égaré parmi les papiers de la rédaction.

Un auteur est toujours fâché de manquer la bonne fortune d'une appréciation publique et pour moi j'ai à ajouter à cette déconvenue le regret de n'avoir pu lire un article émanant de votre plume si compétente.

Si vous aviez gardé une copie du manuscrit de cette analyse, je commettrais l'indiscrétion de vous le demander avec l'intention de la faire insérer dans un des journaux de Médecine avec lesquels je suis en relations. Voyez si vous voulez accéder à ce désir.

Je vous adresse aujourd'hui une brochure de votre honorable et distingué confrère, le Dr Girard, de Marseille. Ce travail traite de l'arsenicate

dartinisme; j'y suis en cause et par conséquent il m'intéresse à un très haut degré. Une 1ère analyse due à M. Sistach, a été publiée dans la Gazette Médicale, une 2e écrite par moi a été tout récemment envoyée à l'Union Médicale; seriez vous disposé à en écrire une, vous aussi, à votre point de vue? On la ferait insérer soit dans la Gazette des Hopitaux soit dans le Bulletin de thérapeutique soit dans le journal de M. Caffe, à votre choix.

Mais qu'il soit bien entendu cher Confrère, que cette appréciation ne vous est demandée qu'autant qu'il vous conviendra de l'écrire et de la livrer à la publicité. Si vous éprouvez à ce sujet quelque contrariété ne vous gênez pas et déclinez mon invitation.

Quoi qu'il en soit, Cher et honoré Confrère, j'espère que ma proposition ou plutôt mes propositions me vaudront la bonne fortune d'une réponse de votre part, et le plaisir

de recevoir de vos nouvelles, chose qui n'a pas eu lieu depuis bien longtemps et qui nous a fait dire bien des fois : Nous ne recevons plus de lettres de M. Wohns...!

Agréé, cher et honoré confrère, nos vœux pour votre bonne santé et l'expression de nos sentiments de considération et de sympathie.

Dr Lucien Papillaud